COFEM



Les octets de la résistance

Lutter contre les violences fondées sur le genre facilitées par la technologie

Le mini-guide Résister à l'ère numérique est une série thématique en quatre parties qui vise à fournir des conseils pratiques pour tirer parti de la technologie au service de la joie et de la résistance,renforcer les infrastructures numériques, et mieux protéger les femmes engagées dans la vie publique, notamment les responsables politiques et les autres figures publiques.

Aperçu

La Coalition des féministes pour le changement social (COFEM) est un collectif de plaidoyer réunissant des leaders d'opinion, des militantes, des professionnelles de terrain et des chercheuses qui œuvrent à l'échelle mondiale pour mettre fin à la violence faite aux femmes et aux filles (EVAWG). Le programme ACT visant à mettre fin à la violence faite aux femmes, codirigé par l'Union européenne et ONU Femmes, favorise l'action féministe entre la société civile, les mouvements de base et les organisations de défense des droits des femmes (ODDF) grâce à un programme commun de plaidoyer visant à mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles.

Le Livre de Poche Féministe de la COFEM s'est imposé comme un outil de plaidoyer largement utilisé pour promouvoir les approches féministes visant à mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles. Les retours des personnes utilisatrices attribuent notamment cet impact à la clarté de son analyse des principaux enjeux et à ses messages ciblés, destinés aux responsables politiques, aux bailleurs de fonds et aux praticien·nes.

Fort de son efficacité comme outil de plaidoyer, COFEM en a adapté le format pour se concentrer spécifiquement sur la violence de genre facilitée par la technologie. Résister à l'ère numérique : lutter contre les violences fondées sur le genre facilitées par la technologie vise à renforcer la capacité des mouvements féministes, des organisations de défense des ODDF et des défenseures des droits humains à mener un plaidoyer transformateur en ligne contre les violences faites aux femmes et aux filles, en utilisant les technologies comme leviers de joie et de résistance, en plaidant pour meilleures infrastructures numériques et une sécurité accrue, et en renforçant la protection des femmes occupant des fonctions publiques.

De plus, ce mini-guide met en avant des approches innovantes permettant aux mouvements féministes de cultiver la joie et le soin collectif, tout en prenant des mesures concrètes pour réduire les risques en ligne.

Son contenu s'appuie sur une série de dialogues d'apprentissage organisés par COFEM avec des ODDF dans le cadre de l'initiative ACT d'ONU Femmes, ainsi que sur un ensemble de documents de référence.

Introduction

Pour les mouvements et les militantes féministes du monde entier, les technologies ont toujours représenté à la fois d'immenses opportunités et une source de risques considérables. À mesure que de plus en plus d'aspects de notre vie quotidienne se déroulent en ligne, les défenseuses des droits humains, les ODDF, les militantes féministes, les journalistes et les femmes engagées dans la vie publique évoluent elles aussi dans un environnement numérique en constante transformation. À ce titre, nous utilisons les technologies pour renforcer le plaidoyer féministe, influencer les politiques publiques, remettre en question les discours anti-genre et demander des comptes aux institutions. Pourtant, nous sommes simultanément confrontées à une recrudescence des violences basées sur le genre facilitées par la technologie (VBGFT), notamment le harcèlement en ligne, le cyberharcèlement obsessionnel (cyberstalking), l'usurpation d'identité, la désinformation sexiste, les deepfakes (hypertrucages) et les abus facilités par l'intelligence artificielle.

Les VBGFT constituent une manifestation contemporaine d'inégalités structurelles anciennes. Les plateformes numériques servent à reproduire et à renforcer des rapports de pouvoir préexistants, limitant ainsi l'accès qui peut occuper l'espace public en toute sécurité et qui est libre de s'organiser, de diriger, de prendre la parole ou, tout simplement, d'exister.

D'après les recherches menées dans 119 pays en 2025 et synthétisées dans le rapport Tipping Point: Online Violence, Impacts, Manifestations and Redress in the AI Age (Point de bascule : violence en ligne, répercussions, manifestations et voies de recours à l'ère de l'intelligence artificielle), les VBGFT représentent l'une des formes de violence à l'égard des femmes et des filles dont la croissance est la plus rapide. Elles constituent une menace sérieuse pour les droits humains, la participation démocratique, la liberté d'expression et l'égalité de

genre. Les technologies émergentes, notamment l'intelligence artificielle générative, créent de nouvelles possibilités de harcèlement, d'exclusion, d'exploitation et de violence.

Elles constituent une grave menace pour les droits humains, la participation démocratique, la liberté d'expression et l'égalité des genres. L'essor des technologies émergentes, notamment de l'intelligence artificielle générative, ouvre de nouvelles voies au harcèlement, à l'exclusion, à l'exploitation et aux violences.

L'ouvrage « Bytes of Resistance » répond à un besoin croissant de connaissances accessibles, ancrées sur une perspective féministe, ainsi que d'outils pratiques permettant de renforcer les capacités défenseures des droits humains à prévenir, détecter et combattre les (VBGFT), tout en prenant soin de leur propre sécurité et en cultivant des pratiques de soin collectif. S'appuyant sur des recherches internationales ainsi que sur les apprentissages issus de la série : « Le savoir comme résistance : laboratoires d'apprentissage et de dialogue pour mettre fin à la violence faites aux femmes et aux filles », organisée par COFEM et ONU Femmes, ce guide de poche accompagne les militantes féministes dans le renforcement de leur sécurité numérique, la promotion de la redevabilité et l'utilisation des technologies comme levier de changement social.

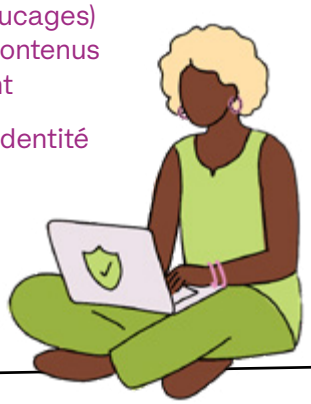
Ce mini-Guide s'adresse aux militantes féministes et aux organisations de défense des droits des femmes (ODDF) qui ont besoin d'outils pratiques pour prévenir, contrer et résister aux VBGFT, ainsi qu'aux responsables politiques et aux acteurs institutionnels qui ont le pouvoir et la responsabilité de créer les conditions juridiques, réglementaires et financières nécessaires pour prévenir ces violences et y répondre. La sécurité numérique exige des changements structurels fondés sur une volonté politique affirmée et sur un engagement à privilégier la sécurité au profit.

Qu'est-ce que les violences basées sur le genre facilitées par la technologie (VBGFT)?

VBGFT regroupent l'ensemble des actes de violence commis, facilités, aggravés ou amplifiés par les technologies de l'information et de la communication (TIC) et les plateformes numériques.[1]

Les VBGFT peuvent notamment prendre les formes suivantes :

- le harcèlement et les abus en ligne
- le cyberharcèlement obsessionnel (cyber-stalking) et la surveillance numérique
- les campagnes de désinformation sexiste
- le doxxing (divulgation malveillante de renseignements personnels) et les atteintes à la vie privée
- les abus facilités par l'intelligence artificielle et les attaques misogynes coordonnées
- le partage non consensuel d'images
- les deepfakes (hypertrucages) et la manipulation de contenus générés artificiellement
- l'usurpation et le vol d'identité



Les VBGFT ne s'attaquent pas seulement aux personnes; elles ciblent également les communautés qui se mobilisent autour de causes et d'identités politiques communes. Elles représentent ainsi une menace majeure pour l'égalité de genre, la participation politique, l'espace civique et les droits humains.

[1] Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA). (26 novembre 2025). Les violences basées sur le genre facilitées par la technologie : une menace grandissante. https://www.unfpa.org/TFGBV

Structure Thématique

Introduction aux VGFT

Cette introduction explique comment mobiliser un plaidoyer féministe et responsabiliser les décideurs politiques et les entreprises technologiques face aux dangers des violences en ligne. Elle souligne également l'importance des approches novatrices que les féministes peuvent adopter pour cultiver la joie et renforcer les pratiques de soin collectif dans les espaces numériques.

Mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles exige des efforts de plaidoyer coordonnés qui établissent un lien entre sécurité numérique, participation démocratique et droits humains.

Fiche pratique 1
Renforcer la sécurité et les infrastructures numériques

Cette fiche pratique décrit des stratégies concrètes visant identifier les contenus préjudiciables en ligne, renforcer la sécurité numérique, réduire les risques et mettre en place des approches de sécurité collective afin de prévenir et de combattre LES VBGFT

La sécurité numérique est plus efficace lorsqu'elle est proactive et est pleinement intégrée aux initiatives de mobilisation citoyenne.

Fiche pratique 2
Répondre aux violences basées sur le genre facilitées par la technologie ciblant les femmes en politique

Cette fiche pratique n° 2 propose des pistes de réflexion et des stratégies visant à contrer les violences en ligne visant les femmes en politique et les femmes occupant des fonctions publiques, protéger leur participation à la vie démocratique et renforcer la redevabilité à l'égard des violences basées sur le genre.

Les attaques visant les femmes engagées dans la vie publique ne sont pas des incidents isolés ; ce sont des enjeux politiques qui exigent une action collective.

Fiche pratique 3
Mettre les technologies au service du repos, de la résistance et de la joie

Cette fiche-conseil met en lumière la manière dont les féministes utilisent les technologies pour raconter leurs histoires, favoriser la guérison, renforcer les pratiques de soin collectif, tisser des communautés, mener des actions de plaidoyer et développer des formes créatives de résistance. Puisque la joie et le repos sont des composantes essentielles de la durabilité des mouvements féministes, l'innovation numérique peut elle aussi soutenir l'organisation collective et la solidarité.

La joie, les pratiques de soin collectif et la créativité sont au cœur d'une résistance durable

Qu'est-ce que le plaidoyer féministe à l'ère du numérique?

Lutter contre les VBGFT ne peut se limiter à des outils et à des pratiques de sécurité numérique qui font peser la responsabilité de la protection sur les individus. La véritable responsabilité incombe aux institutions et aux entreprises technologiques qui conçoivent les environnements numériques et en tirent profit ainsi qu'aux systèmes qui permettent et normalisent les violences en ligne visant les femmes, les filles et les personnes de la diversité de genre.

Ainsi, le plaidoyer féministe redéfinit les VBGFT, non plus comme un problème individuel à gérer, mais comme un problème politique et systémique à résoudre. Répondre aux VBGFT implique de tenir les entreprises technologiques responsables des préjudices rendus possibles par leurs plateformes, d'exiger des cadres juridiques et réglementaires qui prennent les violences en ligne au sérieux, de contrer les acteurs anti-droits qui instrumentalisent les espaces numériques pour faire taire les voix féministes, et de veiller à ce que les survivantes, en particulier celles confrontées à des formes intersectionnelles de discrimination, soient au cœur de toutes les réponses.

Les mouvements féministes et les ODDF jouent déjà un rôle essentiel dans :

1. La documentation et le suivi des VBGFT, afin de constituer une base de connaissances solide à l'appui des responsables politiques et des autorités de réglementation[2]
2. Le plaidoyer en faveur de lois, de politiques et de cadres réglementaires plus robustes, notamment pour renforcer la responsabilisation des plateformes numériques et la protection des données[3]
3. La lutte contre les discours anti-genre et misogynes en ligne[4]
4. Le renforcement des dispositifs de sécurité collective, tels que des protocoles partagés et des mécanismes de soutien entre pairs[5]
5. La valorisation des voix féministes et des solutions centrées sur les survivantes, ainsi que la promotion de leur intégration dans les réponses institutionnelles[6]
6. Le renforcement de la solidarité entre les mouvements et les régions, en reliant les droits numériques aux luttes plus larges pour la justice de genre et les libertés civiques.[7]

S'appuyant sur les priorités du Programme de plaidoyer partagé d'ACT, ce mini-guide reconnaît que mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles exige des efforts de plaidoyer coordonnés qui établissent un lien entre la sécurité numérique, la participation démocratique et les droits humains.

[2] Policy. (s. d.). *Les violences faites aux femmes en politique* (VAWP). https://vawp.pollicy.org/

[3] Derechos Digitales. (s. d.). *Droits numériques.* https://www.derechosdigitales.org/en/home/

[4] GenderIT.org. (17 mars 2026). *Retour aux sources : Les mouvements féministes œuvrant dans le domaine des technologies s'organisent pour faire face aux réalités émergentes et y répondre.* https://www.genderit.org/edition/returning-roots-feminist-technology-movements-organising-and-responding-emerging-realities

[5] Association for Progressive Communications (Association pour les communications progressistes). (s. d.). *Feminist Tech Exchange* (FTX)). https://ftx.apc.org/

[6] Chayn. (n.d.). *Resources*. https://www.chayn.co/resources

[7] FIRN team. (2025, February). *Reimagining, broadening and expanding TFGBV and transnational solidarity*. Feminist Internet Research Network. https://firn.genderit.org/blog/reimagining-broadening-and-expanding-tfgbv-and-transnational-solidarity

Comment mobiliser le plaidoyer féministe et renforcer la redevabilité des responsables politiques?

Pour être efficace, le plaidoyer contre les VBGFT suppose de comprendre où se situe le pouvoir, qui le détient et comment exercer une influence sur les différents centres de décision.

Point d'Entrée	Leviers d'Action pour le Plaidoyer Féministe	Responsabilités des Décideurs Politiques	Responsabilités des Entreprises Technologiques
LÉGISLATION ET POLITIQUES PUBLIQUES	Plaider en faveur d'une législation spécifique aux VBGFT et veiller à ce que les plateformes numériques, les systèmes d'intelligence artificielle et les pratiques en matière de données soient encadrés par une réglementation intégrant une perspective de genre, comme celle proposée dans le Cadre modèle de législation d'ONU Femmes sur les VBGFT à l'égard des femmes et des filles.[8]	Adopter et appliquer des lois qui reconnaissent pleinement la gravité des violences en ligne, en réglementant les plateformes numériques, en exigeant la transparence et en exigeant des solutions centrées sur les survivantes.	Comply with laws that treat online violence seriously by regulating platforms, requiring transparency, and mandating survivor-centred solutions.
RESPONSABILITÉ DES PLATEFORMES NUMÉRIQUE	Documenter les défaillances des plateformes, déposer des plaintes et recourir aux mécanismes juridiques et réglementaires afin d'exiger des changements de la part des entreprises technologiques et des gouvernements, qui ont la responsabilité de les tenir pour responsables.	Exiger des plateformes qu'elles mettent en œuvre des politiques de sécurité intégrant une perspective de genre, des pratiques transparentes de modération des contenus, une approche de sécurité dès la conception des plateformes numériques et des mécanismes de signalement et de recours accessibles.	Assurer le respect des politiques de sécurité sensibles au genre, assurer une modération transparente des contenus, appliquer une approche de sécurité dès la conception et garantir des mécanismes de signalement et de recours accessibles.
CONTRE-RÉCITS	Élaborer des stratégies de communication féministes coordonnées afin de contrer la désinformation anti-genre et de se réapproprier les espaces numériques. Plaider en faveur d'un financement des médias indépendants et des initiatives numériques féministes qui contribuent à mieux faire comprendre les VBGFT comme un problème structurel	Établir des normes juridiques claires et des mécanismes de surveillance exigeant des plateformes numériques qu'elles détectent les discours de haine fondés sur le genre et le harcèlement en ligne, et qu'elles rendent compte de manière transparente des mesures prises, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains.	Interdire les discours anti-genres préjudiciables, en surveillant, détectant et supprimant les discours de haine sexistes et le harcèlement en ligne.
SUIVI ET ÉVALUATION	Produire des rapports alternatifs, mener des recherches indépendantes et constituer une base de connaissances solide permettant de rendre visibles l'ampleur et l'impact des VBGFT.	Commander, publier et intégrer des données désagrégées sur les VBGFT dans les plans d'action nationaux, les budgets et les mécanismes institutionnels de redevabilité.	Mobiliser les données et les connaissances disponibles pour améliorer les politiques des plateformes, la conception des produits, les investissements en matière de sécurité et la redevabilité des entreprises.
ESPACES CIVIQUES	Protéger les espaces numériques de mobilisation féministe en utilisant des outils numériques sécurisés et des pratiques de sécurité collective qui renforcent la solidarité et réduisent les risques auxquels sont exposées les militantes et leurs communautés.	Limiter les dérives en matière de surveillance et veiller à ce que les lois visant à prévenir les préjudices ne soient pas détournées pour faire taire les voix dissidentes.	Prévenir l'utilisation abusive des technologies de surveillance et des mécanismes d'application des règles des plateformes en mettant en œuvre de solides garanties en matière de droits humains, en renforçant la transparence et en protégeant les personnes qui participent légalement à des activités de mobilisation et d'organisation collective.

[8] ONU Femmes. (25 novembre 2025). Cadre modèle de législation sur les VBGFT à l'égard des femmes et des filles. https://www.unwomen.org/en/digital-library/publications/2025/11/brief-model-framework-for-legislation-on-technology-facilitated-violence-against-women-and-girls

PRATIQUES DE SOIN COLLECTIF

Pour être durables, les réponses ont besoin des communautés, des organisations et des mouvements qui privilégient le bien-être, la solidarité et l'entraide.





LA JOIE COMME FORME DE RÉSISTANCE

Le récit, les liens de solidarité et les pratiques de soin collectif sont des pratiques politiques puissantes qui peuvent contribuer à pérenniser les mouvements qui s'organisent dans l'espace numérique.

Quels sont les principes féministes en matière de sécurité numérique?[9]



RESPONSABILITÉ PARTAGÉE

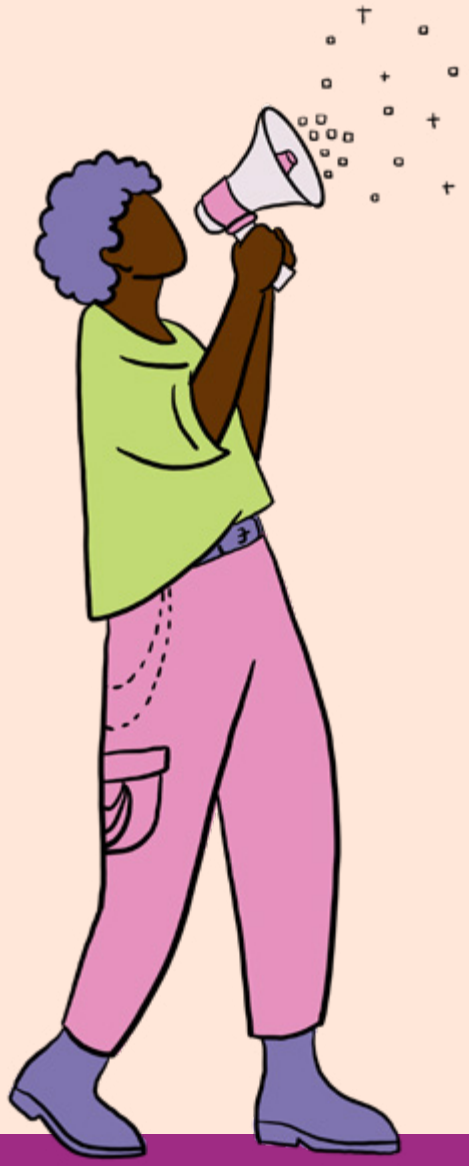
Les gouvernements, les entreprises technologiques, les médias et les acteurs internationaux doivent tous assumer leur responsabilité dans la prévention et la lutte contre les préjudices en ligne.



PARTICIPATION DÉMOCRATIQUE

Les femmes et les personnes de diverses identités de genre ont le droit de participer pleinement et en toute sécurité à la vie civique, politique et publique, en ligne comme hors ligne.

[9] These are COFEM's principles, and a more expansive understanding of feminist principles for digital safety can be seen in work of the Association for Progressive Communications: https://www.apc.org/en/pubs/feminist-principles-internet-version-20



Appel à l'action : Construire l'avenir numérique que nous méritons

Les mouvements féministes savent que la résistance ne consiste pas uniquement à faire front contre les violences, mais consiste aussi à créer nécessaires à la dignité, à la redevabilité, à la participation, aux pratiques de soin collectif et à la joie.

Ce mini-guide est à la fois une ressource pratique et une invitation à l'action. Il nous encourage à dépasser une approche centrée sur la réponse aux violences en ligne pour construire des environnements numériques où les femmes et les personnes de la diversité de genre peuvent participer en toute sécurité, exercer un leadership, contribuer au débat public et s'épanouir.

Remerciements

Ce texte a été rédigé par Lauren Messina puis révisé par Jennifer Chinoye Amadi, Leah Goldmann, Joy Watson ainsi que par les membres de l'équipe EVAW d'ONU Femmes. La conception graphique est de Mara Ayuningtyas et Léa Drougard et les illustrations de Sarah Imran. Cette publication a été produite par COFEM dans le cadre du programme ACT« Agir pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes et des filles » d'ONU Femmes, financé par l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de la COFEM et ne reflète pas nécessairement les positions de l'Union européenne ni d'ONU Femmes.

Citation suggérée

Coalition des Féministes pour le Changement Social (COFEM). Introduction, *Bytes de résistance : Lutter contre la violence sexiste facilitée par la technologie* (2026).